

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JANVIER 2021 A 18 H 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 08 janvier 2021, s'est réuni le 12 janvier 2021, sous la présidence de M. Pierre ROZE, Maire.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Olivier LEVIGNE, Wilfrid MOIGNOUX, Philippe PICHON et Pierre DAMBRICOURT

Absents : Justine TOSONI, Françoise GOUSSEF, Sarah HOSMALIN et Virginie ARNOLD

Procurations : Pierre ROZE pour Justine TOSONI, Nadine GOUILLOUX pour Virginie ARNOLD et Virginie CHASSAIGNE pour Sarah HOSMALIN.

Secrétaire de séance : Elodie JOLY

- Adoption du PV du conseil municipal du 08/12/2020 à l'unanimité.

I. ENEDIS

Edition d'une convention de servitudes conclue avec ENEDIS, à titre gratuit. Versement d'une indemnité forfaitaire de 20 € pour compensation des préjudices. Passage de câbles sur les chemins de la Gardelle (Gardette) au Mayet, Sandier et Fouinoux (avec pose d'une armoire HTA).

➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

II. EDF

EDF impose de passer à une offre de marché où l'on doit quitter le tarif réglementé au 31/12/2020. La commune souhaite conserver son fournisseur actuel : EDF COLLECTIVITES

➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

III. Garage municipal

L'entreprise POLAT & FILS demande le versement d'un acompte de 30 % à la commande Il faut l'accord du CM pour débloquer celui-ci. L'accord est donné pour verser 30 % du devis s'élevant à 18 607.62 €

➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

IV. Vente du terrain de M. & Mme BOREL Claude

Un groupe de travail s'est constitué : M. ROZE Pierre, Dominique MAYET, François-Xavier AUBERT-LA FAYETTE et Philippe PICHON pour étudier la question.

La Fond Chemin - à côté de chez Mme MEYSSIN (qui descend vers l'ancienne décharge) est trop étroit il est donc envisagé d'acheter une partie de la parcelle de M. et Mme BOREL Claude ce qui représente environ 2100 m². Le prix doit être négocié par la commune, qui va donc faire une proposition. Philippe PICHON précise qu'il serait intéressé pour acheter une partie pour le stationnement de son véhicule.

➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

V. La boulangerie

Le compromis de vente devrait être signé vendredi 15/01/2021. L'accord actuel avec la famille TIXIER d'utilisation de la boulangerie est conclu jusqu'au 15/01/2021 avec la Boulangerie CROZE d'ESCOUTOUX.

Selon le bail d'origine, le loyer est de 360,00 € HT/mois + 77,38 € de location du batteur (sur 7 ans), soit 524,86 € TTC. Le montant de ce loyer est réévaluable à compter d'octobre 2021.

Pour retourner au bail d'origine, il est nécessaire d'annuler 3 avenants (le n°2 diminuant le loyer de la Sarl La Ninette de 360,00 € à 100,00 €, le n°3 mise à disposition à titre gratuit à la Sarl La Boul'Ange et le n°4 pour la mise à disposition à titre gratuit à la Boulangerie Croze).

La décision finale est la reprise du bail et loyers d'origine à compter du 16 janvier 2021 par la Boulangerie d'Escoutoux - M. Michaël CROZE

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

VI. Dénomination de la commune

Constitution d'un groupe de travail, pour une réunion le 18/01/21 (18 H 30) : Olivier LÉVIGNE, Fabrice JOLY, Virginie CHASSAIGNE, Dominique MAYET, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Nadine GOUILLOUX, Pierre ROZE, Philippe PICHON et Elodie JOLY.

Pour le changement de nom de la commune, de VOLLORE-VILLE à VOLLORE, l'accord a déjà été donné par le précédent mandat, la Poste et le Conseil Départemental. La Préfecture demande quant à elle que le conseil municipal actuel délibère à nouveau.

Il faudrait normalement faire une réunion publique et organiser un vote dit « normal » via le référendum. Mais la situation sanitaire ne le permet pas.

Par ailleurs, le Maire de STE-AGATHE a demandé un rapprochement entre les 2 communes.

Le changement de nom de la commune a été envisagé lors de l'adressage : vu avec la Poste.

Délibération pour la poursuite des travaux de réflexion sur le changement de nom et laisser le choix aux habitants par un référendum (après une réunion publique).

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

VII. Communalisation

3 délibérations :

- Biens dont on règle l'impôt (dans les villages de Maspazier, Louchamps, Retru, Bois de la Plaine, Loupeux, ...) pour se mettre en adéquation avec les appellations des sections qui sont communales.
- Biens dont on doit libérer l'impôt ;
- Biens sans appel d'impôt ;
- Biens vacants sans maître : biens sans succession. Le Trésor public fournit une liste de ces biens, qui reviendront à la commune.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

VIII. Point sur les dossiers en cours

Cantine :

Le Permis de Construire a été déposé. Il y a aura 2 pompes à chaleur, 1 sur le réseau d'eau pour le logement et 1 à ventilation à double flux.

L'Architecte des Bâtiments de France avait demandé auparavant la modification des fenêtres (en forme carrée et non ronde comme prévue initialement) dans l'agrandissement prévu.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

Plan d'Aménagement du Bourg :

Il faut un maître d'œuvre (plusieurs maîtrises d'œuvre pour le P.A.B). Le 26/01/2021, un paysagiste et l'atelier d'urbanisme du Parc Livradois Forez viennent à VOLLORE-VILLE.

Maison Archimbaud :

Il faut une 2nde estimation afin que la fille du propriétaire (Mme Gonzalo) soit autorisée à vendre.

Interconnexion Réseau Eau :

À ce jour, la Commune de COURPIÈRE n'a toujours pas donné sa décision. Le dossier n'est pas passé comme prévu initialement, au conseil municipal courpiérois courant décembre.

Voirie :

Le dossier pour la DETR a été déposé, pour un montant de 87 000,00 €. Dossier complet visé par la Sous-Préfecture.

Chemin de Barry : Estimation des travaux pour la totalité du chemin : devis COLAS = 24 770 € TTC (20 642.00 € HT).

M. le Maire précise qu'il a sollicité la Commune de Sainte Agathe pour la prise en charge partielle de 40 % de ce montant soit pour environ 10 000 € TTC et qu'un accord de principe a été donné.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

Numérotation des voies

Le fichier de la Poste est en cours ainsi que la sollicitation des entreprises pour l'achat des plaques de rues et numéros.

Travaux A.E.P. :

La tranche jusqu'au médecin est finie. Une nouvelle tranche est commencée place de la Conche, sous les toilettes publiques et direction le château.

Discussion avec le Département pour modifier les épaisseurs de bitume et émulsions.

Ossuaire

La commune va prendre contact avec M. Combronde, l'Architecte afin de lancer la procédure et demander des devis (gros œuvre – ferronnerie...)

Chantier jeunesse et reconstructions :

Reconduction du chantier 2020 : 9 jeunes devraient venir entre le 12/07 et 31/07/2021, si cela est autorisé, et seront présents pour les Concerts de Vollore. Cela représente un budget de 3500 € environ + hébergement (rappel prévision coût de l'opération 2020 de l'ordre de 7000 €).

Travaux demandés par l'équipe : création d'une terrasse au niveau du bâtiment du jardin - en bas du verger- vers le parking de l'entrée du bourg. Ils devront être accompagnés par une personne pouvant les guider dans les travaux.

A prévoir : réunion de la commission des bâtiments pour un état des lieux et rechercher une solution.

IX. Questions diverses

- Philippe PICHON : le site internet de la commune n'est pas à jour. Qui s'en charge ?
- Olivier LÉVIGNE répond qu'il est difficile de mettre à jour les applications. Il faudrait un webmaster en charge de la « maintenance » régulière et des mises à jour, et des personnes volontaires pour alimenter le site (articles, informations utiles...).
- Elodie JOLY : les fuites d'eau au camping des Plaines sont-elles toujours en cours ? pourquoi est-ce au camping de régler le problème ? Réponse de M. le Maire : il s'agit d'un bail commercial et à ce titre, ces équipements sont à la charge du locataire.
- Virginie CHASSAIGNE demande que soient fixées les dates des prochains conseils. Les dates sont donc prises en concertation entre les élus présents : 23/02, 16/03 (Budgets) et 07/04/2021.
- Nadine GOUILLOUX souhaite que soit formé un groupe de travail pour un projet artistique sur la commune : Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Nadine GOUILLOUX, Elodie JOLY, Sarah HOSMALIN sont volontaires.

Fin de séance à 22 H 07.